

Conjoncture 2020 : des bilans parfois catastrophiques dans un contexte de crise sanitaire et économique aiguë

Les marchés agricoles ont été très perturbés par les conséquences économiques et sanitaires de la Covid19. A cette crise se sont ajoutés des incidents climatiques et sanitaires, qui vont notamment impacter très fortement les productions de grandes cultures et betteravières. Sans oublier le contexte géopolitique international très tendu qui touche le commerce de certains produits alimentaires à l'exportation.

Un contexte économique lourdement affecté par la crise sanitaire

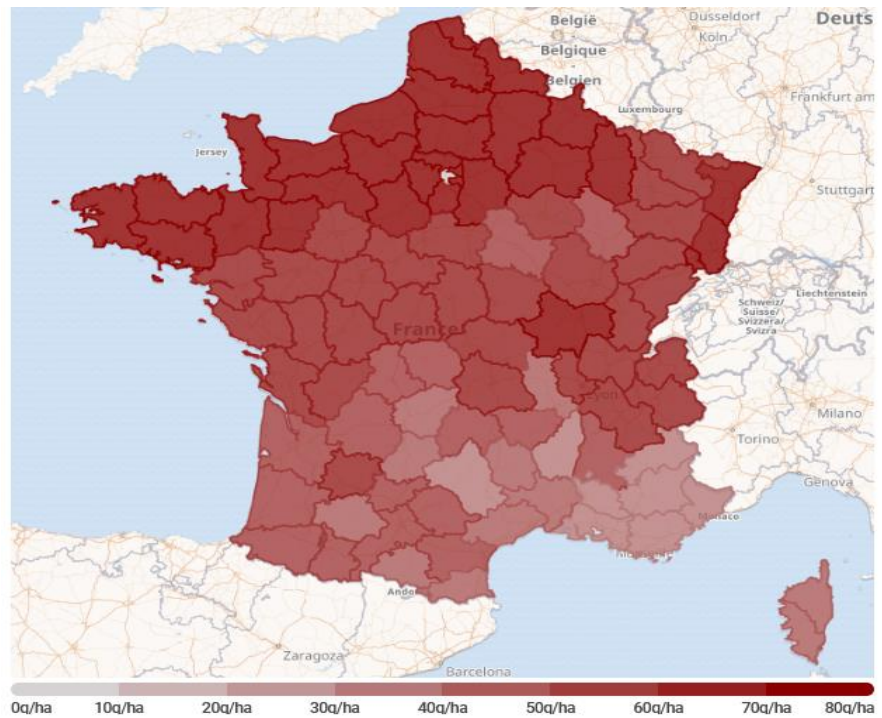
On savait que les chiffres de l'économie française ne seraient pas bons pour le second trimestre 2020. Les données de l'INSEE l'ont confirmé. **Le Produit Intérieur Brut français (PIB) s'est en effet contracté de près de - 14% au second trimestre**, après une chute déjà significative au premier trimestre, de l'ordre de - 6%. Sur la même période, la consommation des ménages a quant à elle diminué de - 11%, et l'investissement des entreprises de - 18%. Si l'on ajoute les dépenses de consommation des Administrations Publiques (en baisse de - 8%), **la demande intérieure finale a contribué pour - 12% à la chute du PIB.**

Du côté de la **zone Euro, la chute du PIB au deuxième trimestre est historique : - 12,1%**, certaines économies membres étant plus touchées que d'autres (Portugal, Italie, Espagne, France, Belgique et Allemagne). **Hors UE, c'est le Royaume-Uni qui dégage l'une des pires récessions de son histoire, avec - 20,4%**, ce qui, avec les négociations sur le BREXIT, pour les agriculteurs et les industriels de l'alimentation français, complique encore davantage les perspectives d'exportations.

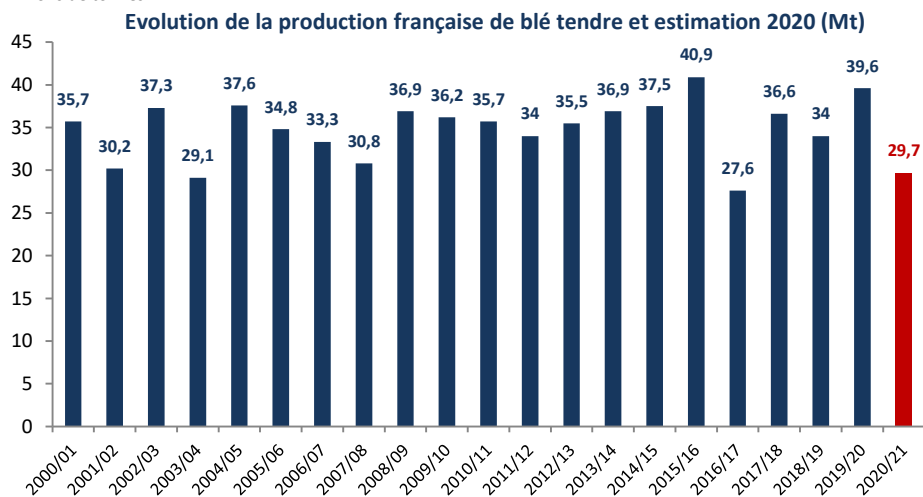
Grandes cultures : La seconde pire campagne de ces 20 dernières années

La récolte 2020/2021 de blé tendre s'annonce catastrophique après une campagne 2019/2020 particulièrement prolifique. Les emblavements effectués dans des mauvaises conditions (sols très humides) combinés au manque de lumière, puis une période de sécheresse au printemps et de forts excédents de pluie en juin ont provoqué une très forte diminution des rendements, estimée en moyenne à -25 % par rapport à l'an dernier (soit 6,8 tonnes/ha). Les rendements apparaissent très hétérogènes d'une région à l'autre, et seuls les Hauts de France et le Grand-Est affichent de bons résultats. Certains relevés de terrain en régions comme en Île de France suggèrent également que les chiffres régionaux avancés pourraient être sous-estimés. **Au final, il est acquis que la production nationale de blé tendre ne dépassera pas les 30 millions de tonnes (29,7 millions de tonnes selon les dernières estimations du mois d'août).**

Rendements du blé tendre par département année 2020



Millions de tonnes



Sources : Agritel, MAA

Les exportations françaises de blé tendre, après avoir notamment établi un record à plus de 21 millions de tonnes (dont 13,6 millions de tonnes vers les pays-tiers) sur la campagne 2019/2020, pourraient diminuer de -30 %, soit des volumes d'exportation inférieurs à 15 millions de tonnes sur la campagne 2020/2021. D'autant plus que la baisse des volumes ne sera pas compensée par les prix, dans la perspective d'une récolte mondiale particulièrement abondante à plus de 762 millions de tonnes. Seule satisfaction de cette récolte 2020/2021, la qualité (poids spécifiques, taux d'ergo) semble être satisfaisante, mais elle ne permettra pas aux céréaliers de dégager davantage de revenu.

A signaler également, la production de colza atteindrait seulement 3,3 millions de tonnes sur la campagne 2020/2021, soit une baisse de -4,8 % par rapport à la campagne précédente mais de -36 % par rapport à la moyenne quinquennale. La baisse tendancielle des surfaces (accentuée notamment par des prix de rémunération insuffisants) et les mauvaises conditions pédoclimatiques expliquent cette diminution importante.



Note : les pertes de récolte directement imputables aux accidents climatiques (sécheresse, manque de rayonnement solaire, excès d'eau...) sont indemnisables par les assurances multirisques climatiques. En revanche, les dommages causés par des maladies consécutives ou non à un aléa climatique ne sont généralement pas couverts par l'assurance récolte.

Sous réserve de confirmation par les assureurs, les indemnités pourraient ainsi venir amortir l'impact économique pour les agriculteurs assurés (pour rappel, les grandes cultures ne sont pas éligibles au dispositif des calamités agricoles pour les pertes de récolte, et environ 30% des surfaces sont couvertes par l'assurance récolte).

Sucre : Les betteraves envahies par la jaunisse

La filière sucrière subit de plein fouet une épidémie de jaunisse dans les exploitations betteravières, maladie transmise par une espèce de pucerons qui a pu proliférer à la suite de l'interdiction des néonicotinoïdes. Rappelons que la filière subissait déjà assez lourdement les impacts de la crise de la Covid19, puisque la baisse du prix du pétrole avait entraîné dans son sillage celui de l'éthanol.

A ce contexte économique déprimé s'ajoute donc une crise sanitaire sans précédent pour les producteurs de betteraves. Alors que FranceAgriMer estimait début juillet que la production nationale de sucre aux alentours des 4,63 millions de tonnes, la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves (CGB) estime que **cette épidémie abaissera les rendements pour la campagne 2020/2021 à 80 tonnes/ha** (contre une moyenne quinquennale de 87 tonnes/ha). Certains bassins de production affichent d'ores-et-déjà des pertes de l'ordre de -30 %, et **le manque à gagner pour les betteraviers est estimé d'après la CGB à près de 150 millions d'euros**. La perte de rendement pour les régions les plus touchées avoisinerait les -50 %, soit une perte de 1000 €/ha.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé le 6 août un plan de soutien à la filière betterave-sucre qui comprend notamment une indemnité des pertes de rendement les plus importantes dues à la jaunisse. Cette aide s'inscrirait dans le cadre du régime des aides de minimis.

Autres filières : Viandes et Vins

Globalement, l'élevage souffre d'un net ralentissement de la pousse d'herbe en juillet 2020. Il est désormais admis que **40% des régions fourragères sont déficitaires**, et que 25% connaissent un déficit important. Les régions les plus touchées sont par ordre d'importance : le Grand-Est, les Hauts de France, la Bourgogne Franche Comté, la Normandie et les Pays de la Loire (voir plus loin).

Viande ovine

La consommation de viande ovine connaît un repli significatif sur les cinq premiers mois de l'année 2020, avec - 10% par rapport à la même période en 2019. Les abattages sont en hausse de + 10% en mai 2020. Malgré la hausse des importations depuis mai, la cotation de l'agneau reste élevée depuis Pâques.

Viande bovine

Tant en vaches allaitantes qu'en vaches laitières, les abattages sont orientés à la hausse en juin (respectivement + 11 et + 2,5%). Malgré la réouverture de la RHD et une meilleure valorisation des carcasses, la demande ne permet pas le redressement des prix. Cela s'explique par

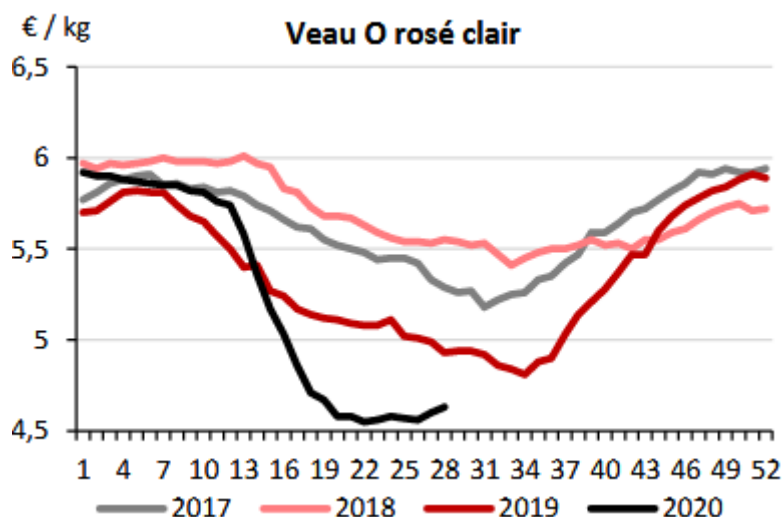


les difficultés rencontrées pour exporter, notamment des jeunes bovins. Les exportations de broutards sont en recul de - 9% en mai. La demande espagnole adressée à la France a reculé de - 20%, celle de l'Italie reste stable, et celle exprimée par l'Algérie et Israël est en hausse.

La consommation de viande bovine est repartie à la hausse depuis mai (+5%), mais reste toutefois inférieure de 6% par rapport à mai 2019.

Une bonne nouvelle toutefois concernant la viande bovine réside dans la levée, par le Japon, de toutes les restrictions sanitaires sur les exportations de bœuf français. Cette décision des autorités japonaises ouvre des perspectives commerciales favorables pour la production française, et va consolider le partenariat d'exception franco-japonais établi sur la période 2019-2023, ainsi que l'Accord bilatéral de libre-échange signé entre Bruxelles et Tokyo, et entrée en application en février 2019.

En veaux de boucherie, **la baisse de la consommation n'est manifestement pas enrayerée (- 8,5% en mai)**, engendrant une chute des prix assez prononcée, baisse des prix qui, comme le montre le graphique, n'a pu être stoppée depuis le confinement.

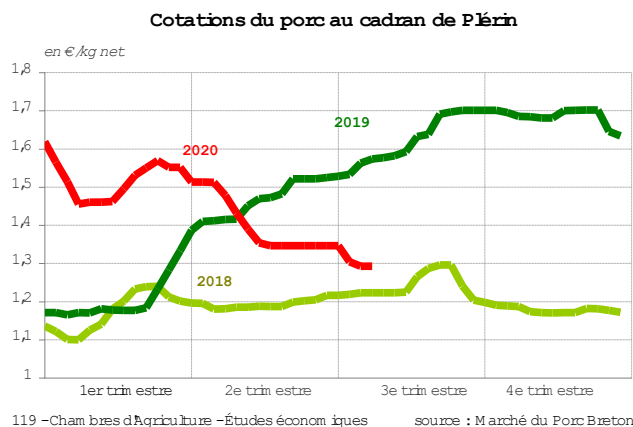


Source : FranceAgrimer

Viandes porcine et de volaille

On constate une nette reprise de l'activité depuis le mois de juin. Hausse des abattages de + 3% en juin, mais légère baisse de - 0,6% sur le premier semestre, les effets du confinement n'étant pas encore totalement effacés. Il n'en reste pas moins que, du fait de la fermeture de l'abattoir Tonnies, de la baisse des exportations, de la diminution de la consommation (- 1,7% sur douze mois, mai2019/mai 2020, malgré la bonne tenue des achats de charcuterie), les prix restent orientés à la baisse. Cette conjoncture porcine occasionne une vive concurrence intra-communautaire pour capter les débouchés, notamment entre la France, l'Allemagne, le Danemark et la Pologne.





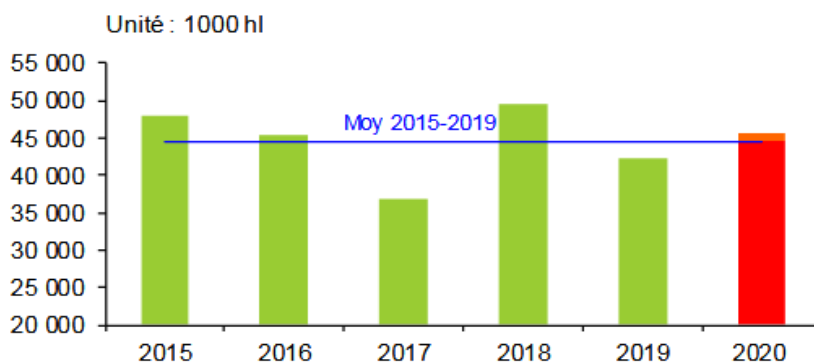
En viande de volaille, la hausse de la consommation à domicile en mai (+4%) ne compense que très partiellement la baisse des exportations vers le Proche et le Moyen-Orient, vers l'Afrique subsaharienne et vers Hong Kong.

Viticulture

La filière viticole aura été malmenée durant cette année 2020. La conjugaison des taxes douanières infligées par les Etats-Unis dans le cadre du conflit commercial qui les opposent à l'Union européenne, du confinement et maintenant de la sécheresse et des intempéries, a fortement affecté la filière, nécessitant un soutien financier de la part de l'Etat.

- les premières estimations de récolte du 1^{er} août (Agreste) prévoient une production viticole 2020 légèrement supérieure à la moyenne 2015-2019 (entre 44,7 et 45,7 millions d'hl). Ces prévisions pourront fortement évoluer, selon les conditions climatiques des prochaines semaines et selon les décisions qui seront prises dans les bassins pour plafonner la production (du fait de la crise sanitaire). La vendange 2020 s'annonce d'ores et déjà marquée par une précocité remarquable, due au printemps chaud.

Production viticole en France



Sources : Agreste pour 2020, Agreste-Douanes pour années antérieures

- taxes additionnelles appliquées aux vins français importés aux Etats-Unis : fin juillet la Commission européenne a déclaré que les conditions des prêts accordés à Airbus avaient été modifiées et respectaient désormais les décisions de l'OMC, demandant ainsi l'arrêt des droits de douane appliqués par les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont toutefois décidé de maintenir leurs sanctions



le 12 août, l'UE pourrait donc prendre des contre-mesures si l'OMC l'y autorise (l'OMC doit rendre en septembre sa décision d'arbitrage sur des subventions illégales accordées à Boeing).

Sur le premier semestre 2020, le commerce extérieur agroalimentaire recule fortement

La forte dégradation de la conjoncture internationale a exercé de puissants effets sur l'appareil commercial français de produits agricoles et alimentaires. Après trois années successives de rétablissement de l'excédent commercial, un coup d'arrêt semble se dessiner pour l'année 2020. A en juger par les données semestrielles des Douanes Françaises, **le solde excédentaire recule de près d'un milliard par rapport au premier semestre 2019 (2,9 contre 3,8 milliards).**

Les produits transformés sur les Pays Tiers subissent un repli de - 1,2 milliard, tandis que les produits bruts se tiennent plutôt mieux, tant sur l'UE, puisque la perte sur le semestre n'est que de 300 millions d'€, que sur les Pays Tiers, dans la mesure où le déficit se réduit, passant de - 772 à - 259 millions d'€. Ce sont les vins et alcools qui subissent la contraction la plus lourde sur le premier semestre 2020, avec un recul de l'excédent commercial de 1,6 milliard d'€.

Les résultats du second semestre seront étroitement conditionnés par la robustesse de la reprise, si reprise il y a tant en Europe que dans les pays Tiers, mais également par la poursuite et l'ampleur des conflits commerciaux, en particulier en l'UE et les Etats-Unis.

Une nouvelle année de sécheresse

Le mois de juillet le plus sec depuis 1959

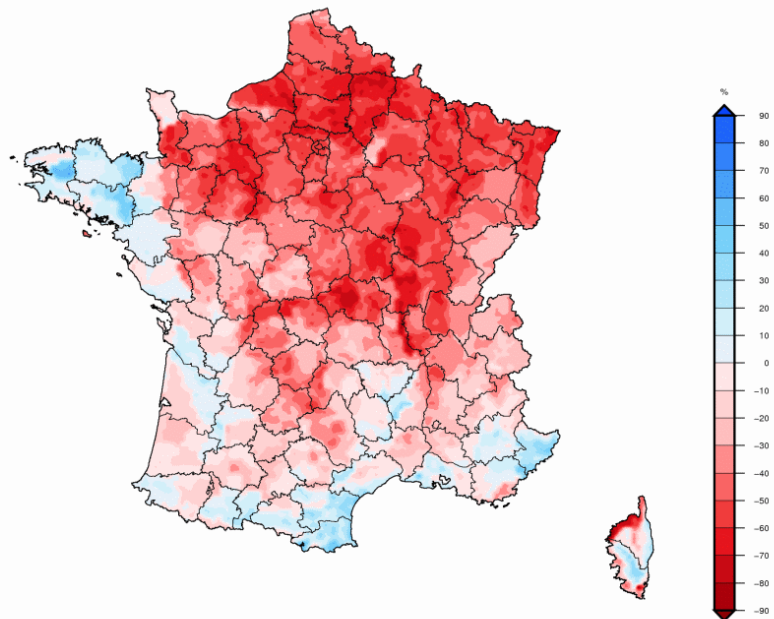
D'après Météo France, les précipitations en moyenne sur la France n'ont atteint que 28 % des valeurs normales. Ce déficit de pluie touche plus particulièrement les régions du Sud-Ouest à la vallée de la Loire et au Nord-Est.

Les sols sont par conséquent asséchés et on note une nette baisse de l'humidité des sols en moyenne sur la France avec des valeurs particulièrement basses au Nord et à l'Est.



Ecart pondéré à la moyenne quotidienne de référence 1981-2010 de
l'indice d'humidité des sols
France

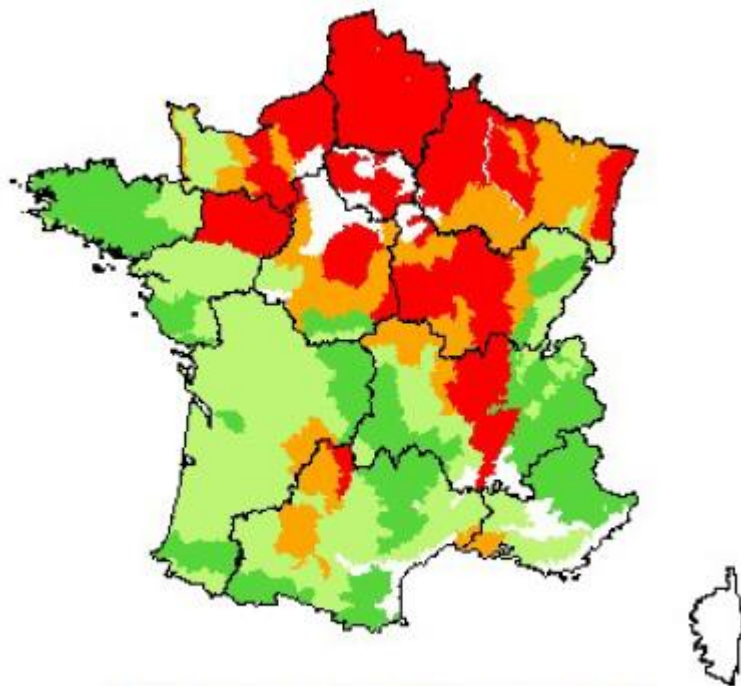
28 juillet 2020



Edité le : 29/07/2020 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 29/07/2020 à 07:46 UTC

Prairies : ralentissement de la pousse en juillet

Plus de 40 % des régions fourragères sont déficitaires, 25 % sont même en déficit important. Les régions du quart nord-est sont les plus touchées avec une accentuation du déficit déjà présent dans les Hauts-de-France (-43 points) et en Grand Est (-30 points).



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE



- Déficit important : 75 % et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75 % à 90 % ;
- Normale : de plus de 90 % à 110 % ;
- Excédent : plus de 110 %.

Note : L'indicateur Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.

Contact : Thierry Pouch, Quentin Mathieu, Marine Raffray

